



# LICENCE PROFESSIONNELLE DU CNAM\* PRODUCTIONS ANIMALES : Conseiller technique en élevage

\*Conservatoire national des arts et métiers



Tarifs

## DÉBOUCHÉS

- Conseiller agricole, conseiller technique agricole, conseiller d'entreprise agricole
- Contrôleur de performance,, contrôleur pointeur, inséminateur artificiel
- Formateur, technico commercial (aliments, matériels...), technicien des services vétérinaires
- Eleveur, technicien d'élevage, technicien spécialisé

## PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est accessible par la voie de l'apprentissage aux candidats de 16 à 29 ans ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel.

### Avant l'entrée en formation, les candidats doivent :

- Soit être titulaire d'un BTSA
- Soit être titulaire d'un autre diplôme de niveau 5 (Bac + 2) après délibération de la commission d'admission de l'établissement

L'admission est prononcée à la suite de l'étude du dossier de candidature et d'un entretien individuel qui permettent d'évaluer la motivation et le projet professionnel du candidat.

Les dossiers d'inscription sont acceptés toute l'année.

## CONDITIONS MATÉRIELLES

- La rémunération est assurée par l'employeur et correspond à un pourcentage du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenti.
- Les apprentis peuvent disposer de différentes aides (aide au permis, aides régionales, carte d'étudiants des métiers...).

## ORGANISATION ET DURÉE DE LA FORMATION

### Contrat d'apprentissage de 1 an

- Au centre de formation : 600 heures réparties sur 16 semaines
- En entreprise : 36 semaines dont 5 semaines de congés payés

La formation en centre débute en septembre et se termine en juin, avec des alternances entre centre de formation et entreprise par périodes de 2 à 4 semaines.

Le taux de réussite : 100%  
Le taux d'insertion global : 95%  
Le taux de satisfaction : 90%



La formation est également ouverte à des personnes en reconversion motivées par les productions animales.



La restauration et l'hébergement sont possibles au centre.

Possibilité de parcours de formation individualisée après évaluation des acquis professionnels et scolaires.



**OBJECTIFS DE LA FORMATION** //

**Filières étudiées : bovin lait, viande, porc**

**Objectifs en termes de connaissances scientifiques :**

- Zootechnie : maîtrise de l'alimentation, de la reproduction et de la sélection, connaissances en santé et en bien-être animal
- Connaissance de l'entreprise : approche systémique de l'entreprise agricole et des systèmes d'élevage
- Connaissance de l'économie agricole, de la politique agricole et des filières
- Connaissances et outils de l'environnement marketing et commercial d'une entreprise
- Anglais scientifique et technique

**Objectifs en termes de compétences professionnelles :**

- Réaliser le diagnostic des ateliers bovins et porcins de l'exploitation agricole
- Réaliser un suivi technique pour proposer des solutions d'amélioration ou de résolutions de problèmes
- Maîtriser les logiciels de bureautique pour réaliser une présentation de résultats grâce à des outils adaptés
- Intervenir dans les techniques de commercialisation des produits
- Utiliser de manière courante un anglais technique dans des échanges internationaux
- Identifier les attentes des éleveurs afin de les accompagner dans leur prise de décision
- Participer à la gestion collective de projet

**ÉVALUATION / VALIDATION** //

**La certification repose sur les trois composantes suivantes :**

- La réussite à des examens écrits ou oraux attestant l'acquisition des connaissances fondamentales et appliquées permettant l'exercice de l'emploi et des métiers référencés.
- La réalisation d'un rapport d'activité et d'un projet tuteuré. Ces projets donnent lieu à la production d'un rapport et d'un mémoire, qui sont soutenus oralement devant un jury mixte constitué de professionnels et d'enseignants.

La période en entreprise est évaluée en trois étapes : le mémoire, la soutenance et l'évaluation au travers d'une grille renseignée par le maître d'apprentissage.

**DÉLAIS D'ACCES** //

Les demandes sont traitées dans le mois et les convocations sont envoyées après l'entretien

Pour les personnes en situation de handicap contacter Virginie PARRENIN au 03 81 41 96 40. Un registre d'accessibilité des locaux est disponible à l'accueil

Cette formation adaptée permet de répondre à la demande des entreprises de conseil.

Les périodes dans une entreprise du secteur permettent aux apprentis d'acquérir un bon niveau de pratiques professionnelles.

Cette expérience peut faciliter l'insertion dans la filière.



Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans.



**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**  
CFAA du Doubs  
10, rue François Villon  
25000 BESANCON  
Tél : 03 81 41 96 40 - Fax : 03 81 41 96 50  
chateaufarine.educagri.fr

**le cnam**  
Franche-Comté

